6. Paysages aux bois

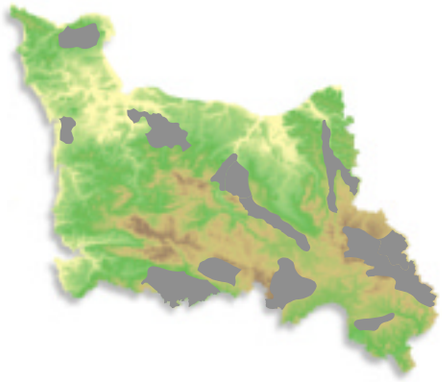

Bois, forêts et autres pays couverts d'arbres...

Des paysages souvent fermés, et parfois austères.

Les bois et forêts dressent toujours une silhouette sombre, dense et massive. Quand ils deviennent omniprésents, soit par leur étendue, soit par leur fréquence, ils constituent l'élément majeur du paysage. Ils en forment le fond de tableau austère, qu'ils couronnent ou non des coteaux. Ils découpent l'espace, tels les cases noires d'un échiquier plus ou moins régulier et tronçonnent les champs de vision. Ils enserrent alors tantôt des fragments de campagnes découvertes dont ils soulignent le contraste du sombre et du clair, du clos et de l'infini, tantôt des bocages dont les arbres leur apportent une transition de couleur foncée. Mais l'espace cultivé peut aussi se couvrir d'arbres, grâce aux vergers hautes-tiges, au point d'apparaître comme un peuplement homogène qui dissimule l'habitat.

Les paysages forestiers.

Le statut des massifs boisés fonde leur aspect paysager.

Les paysages forestiers fondent leur identité sur le peuplement arboré dont la forme dépend à la fois de la nature de la végétation et de sa gestion. Il y a deux types de paysages, celui des grandes forêts et celui des bois nombreux, qui parsèment le territoire.

Les bois “soumis au régime forestier”, gérés par l'Office National des Forêts, sont essentiellement, en Basse-Normandie, les forêts domaniales. Ce sont de grands massifs, aménagés en vue de la production de bois. Le choix des essences et les modes de culture leur confèrent un aspect jardiné (futaies, taillis, taillis sous futaie), qui fait apparaître parcelle après parcelle la temporalité de la culture sylvicole : la forêt exprime une durée qui varie entre moins de cinquante ans pour les essences à évolution courte (épicéas, sapins de Douglas) et près de deux siècles pour les essences nobles.
Les forêts composent généralement des paysages ordonnancés et réguliers, dans lesquels les fréquents éclaircissages du taillis et du sous-bois offrent des jeux de lumière qui mettent en valeur les ramures des arbres.

Les bois privés sont parfois divisés en parcelles que leur petite taille rend souvent peu compatible avec une gestion sylvicole. Ils prennent des formes variées, du taillis sous futaie à la futaie de résineux ou au taillis plus ou moins bien entretenu.

Ci-contre :
Régimes de propriété des principales forêts.

	Forêts privées
	Forêt domaniales

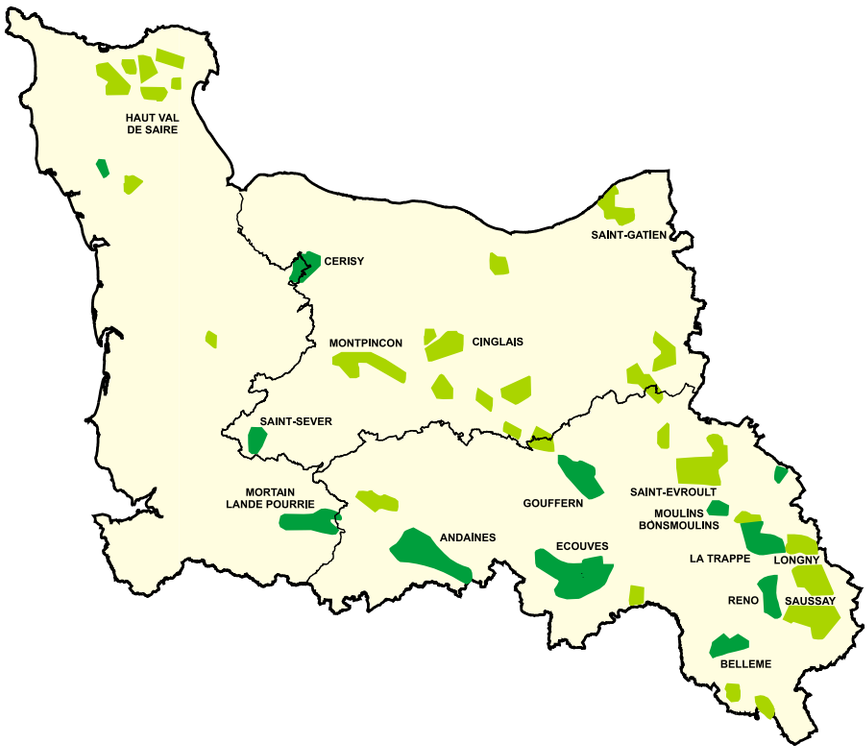

La nature de la végétation, l'autre déterminant du paysage des bois.

Ils composent un paysage boisé, dense et opaque dans lequel la lumière ne pénètre que par les axes des chemins qui le traversent.
La végétation originelle de la forêt primitive était conditionnée par le milieu naturel (sol et climat) qui crée les conditions favorables aux divers groupements de végétaux et en particulier, aux arbres qui en sont les éléments majeurs les plus visibles. Ceux-ci marquent fortement l'ambiance des massifs : un bois de hêtres, un bois de chênes, une sapinière ne génèrent pas des paysages semblables.
Tous les arbres des forêts normandes étaient des arbres à feuilles caduques qui tombent de novembre à avril ou mai. Trois espèces majeures se retrouvaient en Basse-Normandie où partout leur mélange était présent. Le chêne pédonculé, exigeant en humidité de l'air et du sol, correspondait aux conditions les plus océaniques, mais il était assez tolérant pour accepter des sols siliceux lessivés ou des limons filtrants, tels qu'en offre la partie orientale de la région. Le hêtre trouvait, sur les hauteurs supérieures à 200 mètres et à la pluviométrie abondante, l'ambiance humide et fraîche et les sols bien drainés qui lui conviennent. Deux autres essences occupaient des milieux particuliers. L'orme, qui supporte embruns et vents forts, formait des bois clairs dans la frange littorale et était un compagnon fréquent du chêne pédonculé. Le châtaignier prospérait sur les sols siliceux dérivés du granite.
Ces paysages forestiers primitifs ont été profondément affectés au cours d'une histoire complexe. A côté de quelques secteurs sauvegardés par une saine exploitation, combien d'autres furent dégradés par le pâturage des troupeaux des communautés riveraines, la recherche du bois d'œuvre et du bois de feu, l'alimentation des fours des forges et des verreries. Sauvées par le charbon et une nouvelle politique de gestion, les forêts échappèrent à ce triste héritage par la conversion des taillis en futaies et la plantation de hêtres et d'essences exotiques. Aussi ne se présentent-elles plus aujourd'hui en massifs homogènes mais en ensembles composites qu'associent des ambiances différentes.

Ci-contre :
Les séries de végétation des principales forêts.

	Chêne
	Hêtre
	Pin
	Sapin
	Epicéa
	Grand massif forestier

- Les chênaies :
Le chêne pédonculé, associé à une strate arbustive de charme et d'érable champêtre, domine un tapis herbacé riche en plantes à fleurs (primevères, anémones, jacinthes, arum, etc.) qui composent un sous-bois riche et diversifié s'éclaircissant sur les sols acides. Dans les dépressions plus humides, le frêne s'y ajoute avec un cortège de graminées dont la blondeur met en valeur les troncs des arbres. Il renforce aussi la symphonie des verts clairs de son feuillage et du tremble et des verts glauques des saules et sombres des chênes. En lisière des zones dégradées, au long des allées, digitales et épilobes des bois égrènent leurs fleurs rouges.
Dans le centre et le sud-est de la Basse-Normandie, le chêne sessile l'emporte, accompagné de quelques charmes et sorbiers. Fournisseur d'excellent bois de tranchage, il a été traité en longues révolutions de deux cents à deux cent vingt ans dans les forêts du Perche, domaniales et privées. Ces futaies aux hauts troncs s'élancent au-dessus d'un taillis arbustif très clair, dans lequel le houx s'individualise par son feuillage vert sombre et ses baies rouges, et d'un tapis herbacé parfois composé uniquement de fougères aigles dont le vert intense roussit à l'automne.

- Les hêtraies :
A la différence de la Haute-Normandie, la région ne possède guère de vastes et austères hêtraies. Le plus souvent, le hêtre est associé aux chênes. Lorsqu'il est traité en futaie, il offre le spectacle de ses troncs rectilignes, lisses et gris, que surmontent des houppiers de forme régulière. Le contraste avec le chêne plus trapu compose de très belles scènes, en particulier dans les grands massifs du Perche où le hêtre est utilisé en sous-étage du chêne.

Ci-contre :
Futaie de chênes.

- Les pinèdes :
Les conifères ont été introduits en Basse-Normandie depuis le milieu du XIXe siècle. Lors de la phase de reconstitution, les ingénieurs forestiers n'ont pu replanter les sols podzolisés les plus appauvris et les plus acides qu'en résineux qui acceptaient de telles conditions : pins sylvestres et sapins pectinés sur les crêtes gréseuses du Haut-Bocage ou pins maritimes des Landes de Lessay. Après 1945, les besoins de l'industrie de la pâte à papier encouragèrent le choix d'espèces à croissance rapide, inférieure à cinquante ans, qui avaient aussi l'avantage d'apporter des revenus plus fréquents. Sapins de Vancouver, Douglas, épicéas de Sitka, mélèze du Japon contribuèrent à un large enrésinement des forêts, autant celles de l'office national des forêts que celles des propriétaires privés aidés par les subventions du Fonds Forestier National.
L'influence de ces types de peuplement sur le paysage est importante, d'autant plus qu'ils interviennent fréquemment sur des parcelles que leur situation rend très visibles ; les feuillus offrent une texture diversifiée qui varie, avec les saisons, en de subtiles vibrations de couleurs tandis que les conifères montrent un visage immuable.
Si les pins sylvestres associent l'élancement de leurs troncs colorés à la transparence de leurs ramures, les "sapinières" (de Douglas et d'épicéas) composent un paysage extrêmement dense, dans lequel la lumière ne parvient plus jusqu'au sol : à l'homogénéité du couvert répond alors celle du sous-bois, qui se résume à un tapis d'aiguilles sèches. Par ailleurs, ces formations sont très lisibles dans le paysage par l'ordonnancement de leurs lignes de plantation.

- La poiraie :
Cultivé depuis le Moyen Age et généralisé au XIXe siècle dans le Domfrontais, le poirier à boisson, que sa dimension et son port assimilent plus aux arbres des forêts qu'aux arbres des vergers, y compose un véritable peuplement clair. Sa transparence au regard et l'éblouissant moment de sa floraison donnent à la poiraie des caractères profondément originaux.
Par leur effet de masse les forêts tissent très fortement de subtiles variations de couleurs depuis la turgessence des bourgeons brun-roux des hêtres et pourpres des chênes jusqu'aux camaïeux de l'automne.

Ci-contre :
Pins sylvestres en forêt d'Andaine.

Ci-contre :
L'effet paysager des reboisements en conifères.

Palettes chromatiques

Palette estivale

Palette hivernale

La forêt dans le paysage.

Les masses forestières s'inscrivent fortement dans les paysages qui les entourent ou les pénètrent. Même sur des reliefs plans de plaines ou de plateaux, leur hauteur dresse un front très visible et individualisé par sa taille, qui exprime le mode de traitement, futaie ou taillis, par sa silhouette et ses couleurs qui sont les reflets des espèces qui les composent. Selon les dimensions de ces bois, leur front forme un fond de tableau continu ou se fragmente en écrans séparés qui multiplient les champs de vision différents tels les bois du Cinglais, du Bessin méridional ou des anciennes Landes de Lessay.

Mais lorsqu'en s'appuyant sur des reliefs accentués, ils deviennent des bois de hauteurs, ils se superposent aux paysages environnants et couronnent le tableau de ceux-ci. Ainsi apparaissent les frondaisons sombres d'Ecouves, d'Andaines, de Bellême, du Perche septentrional ou des vallées augeronnes.

La touche apportée par les forêts dépend aussi de l'utilisation du sol de leur entourage. En pays de labours (Plaine de Sées, Cinglais), elles apportent le contraste le plus vif tant leur rythme chromatique saisonnier est différent des espaces cultivés. A l'opposé, dans le sud-ouest du Pays d'Ouche, quand ceux-ci se parent de nombreux prés et vergers, une transition insensible conduit de l'espace découvert au front boisé. Et dans un cas exceptionnel, le Bas-Domfrontais, l'arbre fruitier se dissémine à un tel point dans la campagne qu'il la métamorphose en une forêt claire aux trois couleurs successives de la floraison immaculée, du feuillage vert et du gris transparent de l'hiver.